



**Organisation  
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Afrique**

**AFR/RC57/RT/1**

23 avril 2007

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE**

**ORIGINAL : ANGLAIS**

Cinquante-septième session

Brazzaville, République du Congo, 27–31 août 2007

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**PRÉVENTION ET LUTTE ANTICANCÉREUSES DANS LA RÉGION AFRICAINE DE  
L'OMS**

**SOMMAIRE**

	<b>Paragraphes</b>
CONTEXTE .....	1-5
ENJEUX ET DÉFIS .....	6-11
POINTS DE DISCUSSION.....	12
RÉSULTATS ESCOMPTÉS .....	13



## CONTEXTE

1. Le cancer est un problème de santé publique émergent dans la Région africaine de l'OMS. Selon les statistiques fournies par Globocan,<sup>1</sup> on a enregistré 582 000 cas de cancer en Afrique subsaharienne en 2002. Les cancers les plus courants chez l'homme sont le sarcome de Kaposi et les cancers du foie et de la glande prostatique; chez la femme, les types les plus courants sont les cancers du col de l'utérus et du sein, ainsi que le sarcome de Kaposi.
2. Dans les pays développés, un tiers des cas de cancer peut être traité, un tiers soigné, le dernier tiers étant incurable. La situation est totalement différente en Afrique où 80-90% des cas de cancer sont incurables au moment du diagnostic et où 10-15% peuvent être soignés moyennant un traitement approprié, et moins de 5% peuvent être prévenus. En 2002, 412 100 personnes sont mortes du cancer en Afrique subsaharienne. Si aucune intervention n'est mise en œuvre, on pense que le nombre de nouveaux cas de cancer atteindra 804 000 d'ici 2020 et celui des décès imputables à cette maladie 626 400.
3. Les principaux facteurs de risque de cancer sont les infections virales et autres telles que l'hépatite, le VIH/SIDA ou la schistosomiase; le tabagisme; la pollution de l'environnement; les mauvaises habitudes alimentaires; la consommation excessive d'alcool; le vieillissement; et l'absence d'exercice physique. La prévention constitue souvent la stratégie de lutte la plus rentable à long terme contre le cancer. Les mesures de prévention présentent en outre l'avantage de contribuer également à la prévention d'autres maladies chroniques ayant les mêmes facteurs de risque.
4. On entend par lutte anticancéreuse la principale action de santé publique visant à réduire l'incidence et la mortalité cancéreuses et à améliorer la qualité de vie des malades. Cette action de lutte comprend la mise en œuvre systématique de stratégies de prévention fondées sur des données factuelles; le dépistage, le diagnostic et le traitement précoces des cas; et les soins palliatifs. Ces mesures sont appuyées par la résolution WHA58.22 de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la prévention et la lutte anticancéreuses.
5. Le présent document a pour but de donner un aperçu de divers aspects de la prévention et de la lutte anticancéreuses, de susciter le débat et de définir les mesures que l'on pourrait prendre pour prévenir et lutter contre cette maladie dans la Région africaine.

## ENJEUX ET DÉFIS

6. Le cancer était considéré jusqu'à ces derniers temps comme une maladie rare en Afrique. On pensait qu'il ne constituait un problème que dans les pays développés où il ne cède la première place qu'aux maladies cardiovasculaires, en ce qui concerne la mortalité.
7. La majorité des pays de la Région africaine de l'OMS ne disposent d'aucune politique de lutte contre le cancer. Les personnes chargées du plaidoyer, de la formulation des politiques, de l'administration et de la pratique médicale devraient œuvrer de concert lors de l'élaboration d'un programme national de lutte anticancéreuse, afin de justifier ensemble les priorités retenues pour améliorer la santé de toute la population. Les responsables politiques et les professionnels de la santé se heurtent parfois à des dilemmes éthiques pour définir les priorités, à cause de la pénurie de ressources.

---

<sup>1</sup> Base de données de Globocan 2002, <http://www-dep.iarc.fr/database.htm>

8. Un programme national complet de lutte anticancéreuse exige la mise en place d'un système de surveillance du cancer, la définition des déterminants ou facteurs de risque, ainsi que des résultats thérapeutiques. Les données relatives à l'incidence du cancer sont très rares, voire inexistantes, dans la plupart des pays africains. La création de registres du cancer constitue un moyen relativement onéreux de recueillir les données nécessaires pour orienter les décisions politiques.

9. Le dépistage précoce, qui comprend le contrôle des personnes asymptomatiques et la connaissance des premiers signes et des premiers symptômes, augmente la probabilité de la guérison. Mais il doit être soutenu par des installations de diagnostic et de traitement, ainsi que par les ressources nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien pour servir les populations qui en ont besoin.

10. La plupart des pays d'Afrique n'ont pas les infrastructures et les installations nécessaires pour mener à bien un traitement du cancer exigeant la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. Etant donné que le traitement du cancer requiert une approche multidisciplinaire, une infrastructure satisfaisante et des installations de qualité, il est souvent irréaliste d'espérer un traitement efficace. Compte tenu de l'impossibilité d'accéder à la technologie sanitaire appropriée et des retards intervenant dans la recherche du traitement, la stratégie la plus appropriée pour les pays africains consiste à faire en sorte que les soins palliatifs soient accessibles aux malades du cancer.

11. En dehors de l'absence d'équipements pour la prise en charge du cancer, l'Afrique souffre également d'une grave pénurie de spécialistes du cancer tels que les pathologistes en vue du diagnostic, les oncologistes chargés du traitement et les infirmiers spécialisés en oncologie chargés de dispenser les soins. Des programmes de formation sont donc nécessaires pour produire divers types de spécialistes du cancer et d'autres techniciens et opérateurs d'équipements. Il importe par conséquent que les pays envisagent la mise en place de programmes de collaboration à cet effet.

## **POINT DE DISCUSSION**

12. Les questions proposées pour être débattues sont les suivantes :

- a) Le cancer est-il considéré comme un problème de santé publique dans les pays de la Région africaine ?
- b) Quels sont les meilleurs moyens d'accroître la prise de conscience au sujet du cancer et de lui accorder un rang de priorité élevé dans les préoccupations nationales ?
- c) Comment les pays peuvent-ils mettre en place des programmes complets de prévention, de diagnostic précoce, de traitement et de soins palliatifs du cancer ?
- d) Les pays seraient-ils disposés à mener des programmes de collaboration en matière de prévention et de lutte anticancéreuses ?

## **RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

13. Les résultats escomptés de la table ronde sont les suivants :

- a) propositions sur les moyens d'améliorer la prise de conscience au sujet du cancer dans la Région, y compris sur les moyens de produire et d'utiliser les données pour le plaidoyer;
- b) propositions sur les moyens d'améliorer les divers aspects de la prévention et de la lutte anticancéreuses dans la Région;
- c) définition des domaines dans lesquels les pays et les partenaires pourraient collaborer.